

CONVOICATIONS DU 23 MAI 2011.

SEANCE DU 27 MAI 2011.

L'an deux mil onze, le vingt sept mai, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Jacques HAMELIN, Maire.

PRESENTS : HAMELIN Jacques , Michel LABBEY, Jean-Francis LABASQUE, Louis CRANOIS , François HERVIEU, Rémi LEBOULENGER, Joël LEQUILBEC, Véronique PHILIPPE, Stéphanie VAUCHEL-SOINARD.

ABSENTS : Régine LECARPENTIER (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Francis LABASQUE.

COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE.

Copie du rapport de la dernière réunion du conseil municipal en date du 06 mai 2011 étant annexée à la convocation de la présente, Monsieur le Maire invite les membres de l'assemblée à faire part de leurs éventuelles remarques puis passe le registre pour signature.

AMENAGEMENT DU « CLOS AUX LIEVRES ». DEMANDE DE SUBVENTION POUR TOITURES EN SCHISTE.

Monsieur le Maire présente l'état d'avancement des travaux du chantier d'aménagement du « Clos aux Lièvres » à ce jour. Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de déposer une demande de subvention pour couvertures en pierres auprès de la Communauté de Communes de la Hague.

VOYAGE COMMUNAL 2011.

Monsieur le Maire présente le programme et le devis pour l'organisation de la journée du 2 juillet en visite à « La Bourbansais » . Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande correspondant à ce projet pour un montant de 66.50 euros TTC base de 40 participants adultes et 48 euros par enfant jusqu'à 12 ans / pour 1 car de 49 places.

URBANISME.

Monsieur le Maire présente :

- la déclaration préalable de travaux déposée par M. Mme Christophe MARTINET concernant le remplacement des fenêtres et de la porte existantes sur leur propriété sise « 11 hameau es Asselins » et cadastrée section AC n°99 à Digulleville.
- la déclaration préalable de travaux déposée par Anne CALVET concernant un projet de construction d'une maison d'habitation sur un lot créé après division des parcelles cadastrées section AD n°s 161 et 162.

L'assemblée émet un avis favorable à l'égard de ces requêtes.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal renonce à exercer son Droit de Prémption Urbain sur la vente de :

- propriété GONFROY sise « 11 hameau es Asselins » et cadastrée section AB n°s 11 et 346 au profit de M. GUILBERT et Melle STEPHANT.
- propriété BIGOT sise « 16 les Vallées » et cadastrée section AC n°s 153 et 154 au profit de M. Edouard PANNIER DESRIVIERES.

PARKING DE LA CHESNAYE.

Le terrain sis au croisement de Grande Chasse en amont de la route des Criquebets sera nettoyé et gratté de façon à aménager l'emplacement de deux voitures à proximité de la propriété de M.et Mme GRISEL au village de « La Chesnaye ».

TRAVAUX CCH 2012.

Dans le cadre du programme « travaux d'entretien de la voirie 2012 » et après en avoir délibéré, le conseil municipal sollicite l'aménagement de la « route de la Brasserie » et du « Grand Bel ».

EMPLOIS SAISONNIERS

Deux candidatures pour les emplois saisonniers ayant été déposées en mairie, dans les délais impartis, le conseil municipal après en avoir délibéré décide de recruter Melle Emilie CRANOIS au mois de juillet et Melle Elodie LABBEY au mois d'août.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

ADHESION ANEL 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adhère à l'Association Nationale des Elus du Littoral au titre de l'année 2011 moyennant un forfait de 110 euros.

PROJET D'AMENAGEMENT DU CIMETIERE.

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement du cimetière communal établi par SCP SAVELLI qui est approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES ET POUR INFORMATION.

- Le remplacement du siège du véhicule communal sera revu lors de la prochaine séance.
- Le remplacement des chaises de la salle des fêtes sera également revu.
- La prochaine séance est fixée le vendredi 8 juillet 2011 à 20 H 30.

